

Lombard Baratelli Astolfe & associés

Avocats au Barreau de Paris

Avocats depuis 1952

Les modules :

① Phase antérieure à la procédure pénale

- . Découverte de faits infractionnels par l'entreprise
- . Premiers réflexes

- . Mise en place de la stratégie
- . Investigations internes
- . Choix de l'autorité à saisir

③ Phase procédurale

- . Perquisitions
- . Garde à vue / Audition libre / Audition de témoins
- . Interceptions téléphoniques / Géolocalisation
- . Assistance de l'avocat
- . Saisies / Placement sous scellés
- . Confrontations

② Suites procédurales / options

- . Mise en examen / Témoin assisté
- . Assistance de l'avocat devant le Juge d'Instruction

- . Restitution des scellés
- . Contrôle judiciaire / Cautionnement.
- . Secret de l'instruction / Copie du dossier

④ Gestion de la communication pendant toute les phases procédurales

- . Rédaction de communiqués
- . Définition de la stratégie / Timing
- . EDL spécifiques à la procédure pénale

Les intervenants

- . 3 Avocats
- . 2 Enquêteurs (police et gendarmerie)
- . 1 Huissier
- . 1 Forensic IT
- . 1 Coach comportementaliste
- . 1 Communicant – gestion de crise

Le format

- . Formation sur mesure
- . Mise en situation / Simulations
- . Nombre de participants : 10 collaborateurs
- . Séances spécifiques pour les dirigeants
- . Durée des séances : 3 heures
- . Nombre de séances : de 15 à 30